

MAINTENANCE MULTITECHNIQUE DES SITES METROPOLITAINS DE L'IFREMER

N°261000088

CCTP spécifique au lot 6

Lot n°1 : Manche Mer du Nord

Lot n°2 : La Seyne-sur-Mer

Lot n°3 : Palavas

Lot n°4 : Sète

Lot n°5 : La Tremblade

Lot n°6 : Arcachon

Lot n°7 : Nantes-Bouin

Lot n°8 : Bretagne

Table des matières

1. Glossaire	4
2. Clauses et prescriptions spécifiques	4
2.1. Préambule	4
2.2. Désignation des parties	4
2.3. Présentation des sites du lot n°6 (Arcachon)	4
2.4. Evolution prévisible du périmètre	5
3. Objet du marché	5
3.1. Missions	5
3.2. Surveillance et conduite des installations	5
3.3. Maintenance préventive	5
3.4. Maintenance corrective	5
3.5. Maintenance améliorative	6
3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations	6
3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux	6
3.8. Devoir de conseil	6
3.9. Périmètre d'intervention.....	6
4. Niveau de service à atteindre.....	6
4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre	6
4.2. Obligation de moyens	7
5. Prescription par lot technique	7
5.1. Introduction.....	7
5.2. Décomposition en sections techniques.....	8
5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second oeuvre	8
5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie	8
5.5. Section 03 : ELE – Electricité.....	10
5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts	11
5.7. Section 05 : PRO – Process	11
5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques.....	12
6. Exécution du marché.....	13
6.1. Horaires et jours ouvrés.....	13
6.2. Horaires d'ouverture	13

6.3. Organisation du titulaire du lot.....	13
6.4. Fournitures et prestations	13
6.5. Personnel du Titulaire du lot.....	13
6.6. Gestion outils informatiques	14
6.7. Procédures d'intervention	14
6.8. Modalités et conditions d'exécution	14
6.9. Accès.....	14
6.10. Conditions particulières	15
6.11. Livrables et reporting	15
6.12. Sécurité	16
6.13. Environnement.....	16
6.14. Modalités de prise de marché.....	16
7. Liste des pièces jointes au CCTP	16
8. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot.....	17
Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange	17
Annexe 2 : implantations du lot	17
Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit	18
Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot	18
Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités	18

1. Glossaire

Cf. CCTP commun à tous les lots

2. Clauses et prescriptions spécifiques

2.1. Préambule

Le présent CCTP a pour objectif de regrouper les exigences spécifiques des prestations de maintenance technique opérée par l'entreprise titulaire du lot concerné et devant assurer l'exploitation, la maintenance et la surveillance des installations techniques décrites dans les documents joints.

2.2. Désignation des parties

Cf. CCTP commun à tous les lots

2.3. Présentation des sites du lot n°6 (Arcachon)

2.3.1. Centre Atlantique - station d'Arcachon

La station Ifremer d'Arcachon est chargée de missions pérennes de surveillance et de collecte de données sur la qualité du milieu marin littoral.

Sur le Bassin d'Arcachon, le laboratoire développe un réseau spécifique de surveillance de la qualité des eaux marines, en collaboration avec l'Université de Bordeaux I. Il réalise des études locales (étude de la prolifération des algues, reproduction des huîtres creuses, étude intégrée du Bassin d'Arcachon, ...).

Le site est de type ERT (Etablissement Recevant des Travailleurs), il accueille environ 10 personnes dans un cadre « code du travail ». Les locaux représentent environ 900 m² construits sur un terrain de 2000m².

Le bâtiment principal est constitué de bureaux et de quelques laboratoires. Les installations sont de type tertiaire simple.

Installations techniques

Ci-dessous les principes généraux du fonctionnement des installations techniques confiées. Cette description est non exhaustive, se référer au document joint « liste des équipements » pour plus de précisions.

- **Chauffage Ventilation et climatisation :**

- La Station dispose de deux Chaudières GAZ de 50Kw totale qui desservent un réseau de 25 radiateurs. Il existe quelques radiateurs électriques (3)
- Le bâtiment dispose d'extracteurs en toiture pour l'extraction de l'air vicié ou l'extraction de hotte de laboratoire et un extracteur pour le stockage des produits chimiques.
- 8 climatiseurs monosplit complètent l'installation pour le maintien des températures dans les laboratoires.

- **Eau Chaude Sanitaire :** La production d'eau chaude est réalisée via un ballon électrique ECS de 200l.

- **Electricité** : Le site est alimenté en BT. Le TGBT distribue un réseau normal constitué de 19 armoires électriques.
- **Portes et portails** : Le site dispose deux portes automatiques qui donnent accès au garage.

2.4. Evolution prévisible du périmètre

Sans objet.

3. Objet du marché

3.1. Missions

3.1.1. Missions principales du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.1.2. Nature des prestations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2. Surveillance et conduite des installations

La conduite des installations ne concerne pas tous les sites : Cf. périmètre d'intervention.

3.2.1. Surveillance des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.2. Conduite des installations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.2.3. Spécificités par site

Arcachon	Conduite des installations
----------	----------------------------

3.3. Maintenance préventive

3.3.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.2. Calendrier

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.3.3. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4. Maintenance corrective

3.4.1. Contenu de la prestation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.2. Pendant les heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.4.3. Hors des heures ouvrées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.5. Maintenance améliorative

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.6. Assistance aux contrôles périodiques obligatoires levée des observations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.6.1. Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	<u>Accompagnement et Levée des observations des CTRL Réglementaires : Chaufferie, GAZ, Installations électrique, portails, Sorbonne</u>

3.7. Accompagnement des travaux et assistance aux réceptions de travaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.8. Devoir de conseil

Cf. CCTP commun à tous les lots.

3.9. Périmètre d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4. Niveau de service à atteindre

4.1. Obligations de résultats – valeurs des objectifs à atteindre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.1.1. Délais d'intervention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

4.2. Obligation de moyens

4.2.1. Moyens humains

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Le temps indiqué est du temps de technicien affecté au site par le titulaire du lot. Il s'entend hors intervention d'un sous-traitant ou d'un technicien du titulaire du lot non dédié au site.

Le volume horaire indiqué constitue un minimum. La proposition de volume horaire du titulaire devient le temps de présence minimum qu'il s'engage d'assurer pour la réalisation du contrat.

OBLIGATION DE MOYENS	
QUALIFICATION EXIGEE	Technicien spécialisé en plomberie, Chauffage, Ventilation et Climatisation. Habilitation électrique (BR/BC)
Arcachon	Un jour (7h) toutes les quatre semaines : • Entre 8H00 et 17H30 • Soit 13 Jours / an et un total de 91 heures / an • Astreintes : non

4.2.2. Moyens techniques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	

4.2.3. Base de Calcul sur la présence des personnels

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5. Prescription par lot technique

5.1. Introduction

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.2. Décomposition en sections techniques

Les équipements sont répartis en 6 sections :

- Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre
- Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation, plomberie, équipements sanitaires
- Section 03 : ELE – Electricité courants forts et faibles
- Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts
- Section 05 : PRO – Process
- Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.3. Section 01 : CCO – Structure, clos et couvert, second œuvre

5.3.1. Toitures terrasses et chéneaux

Entretien des terrasses – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	Se Reporter au périmètre technique Cf. inventaire et plans de maintenance

5.3.2. Second œuvre

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Second œuvre – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	Se Reporter au périmètre technique Cf. inventaire et plans de maintenance

5.4. Section 02 : CVCP – Chauffage, ventilation, climatisation et plomberie

5.4.1. Chauffage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Chauffage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	<u>Arcachon</u> : Conduite des Installations

5.4.2. Climatisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Contrôle, manipulation et traçabilité des fluides frigorigènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Systèmes de conditionnement d'air

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Inspection de l'équipement de réfrigération

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Climatisation – spécificités du lot

5.4.3. Réseaux techniques

Traitement et Analyse des eaux

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.4. Ventilation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Ventilation – spécificités du lot

5.4.5. Chambres froides

Spécificités du lot

5.4.6. Pompes à chaleur

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.7. Plomberie, équipements sanitaires

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.8. Disconnecteurs hydrauliques

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.4.9. Eau chaude sanitaire

Prescriptions

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Vérification de l'absence des légionnelles

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot	Nombre de points à risque Légionnelles
Arcachon	4 douches à vérifier

5.4.10. Plomberie et sanitaires – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	

5.5. Section 03 : ELE – Electricité

5.5.1. Electricité courants forts

Haute tension (Cellules HT + transformateur HT/BT)

Pas de poste de livraison HTA

Spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	<u>Sans objet</u>

5.5.2. Basse tension

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot		
Arcachon		

5.5.3. Maintenance préventive TGBT

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificités du lot

Spécificité du lot		
Arcachon	<u>Maintenance Préventive TGBT (2) + thermographie</u>	

5.5.4. Blocs de secours

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot	
Arcachon	

5.5.5. Electricité – spécificités du lot

Spécificité du lot	Spécificités	Régime de neutre par site
Arcachon	<u>Thermographie de l'ensembles des armoires électriques</u>	

5.5.6. Groupes électrogènes

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Groupes électrogènes – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	Pas de Groupe électrogène

5.5.7. CFA – Electricité courants faibles

GTC – Gestion technique centralisée

Le site est équipé d'une GTC de marque TREND qui pilote la chaufferie et reporte les défauts. Le Titulaire dispose d'un accès à cette GTC pour la surveillance du bon fonctionnement de cette installation dont il a la charge.

Le Titulaire a l'obligation d'utiliser cet outil afin :

- D'effectuer des vérifications qui permettront d'anticiper des éventuelles pannes ou dysfonctionnements (analyses courbes, T°, Débit, pression,)
- De conduire les installations (Chaufferie, Clim, ...)

Une Information sur la GTC sera faite au Titulaire, lors de la prise de marché.

Protection incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Système de sécurité incendie – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	Hors marché

5.6. Section 04 : VRD/ESV – Voiries et réseaux divers, espaces verts

5.6.1. Espaces extérieurs – spécificités du lot

Le titulaire du lot aura à sa charge le débouchage et le curage ponctuel du réseau EU en cas de difficulté d'écoulement ou de bouchon.

Spécificité du lot	
Arcachon	Hors marché

5.6.2. Pompes de relevage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Pompes de relevage – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	Sans Objet

5.7. Section 05 : PRO – Process

5.7.1. Interventions pour les laboratoires

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.7.2. Pompage et traitement eau de mer / rivière

Pompage et traitement eau de mer / rivière – spécificités

Spécificité du lot	
Arcachon	Sans objet

5.7.3. Nettoyage des bassins et caniveaux eau de mer

Spécificité du lot	
Arcachon	Sans objet

5.7.4. Air comprimé

Surveillance de l'état du réseau air comprimé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Air comprimé– spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	Sans Objet

Process – spécificités du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	

5.8. Section 06 : SPE – Equipements spécifiques

5.8.1. Matériel de cuisine

5.8.2. Portes et barrières motorisées

Cf. CCTP commun à tous les lots.

5.8.3. Portes automatiques et portes-rideaux

Spécificité du lot	
Arcachon	Hors marché

5.8.4. Portails et barrières levantes

Spécificité du lot	
Arcachon	Sans objet

6. Exécution du marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.1. Horaires et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.2. Horaires d'ouverture

Les horaires d'ouvertures (Cf. Annexe 4 : horaires d'ouverture par site) correspondent aux périodes où le titulaire du lot est en mesure d'accéder et d'intervenir de manière habituelle sur le site.

6.3. Organisation du titulaire du lot

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.1. Organisation des interventions correctives en astreinte (en dehors des heures et jours ouvrés)

Sans Objet

6.3.2. Organisation des interventions correctives pendant les heures et jours ouvrés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.3.3. Organisation de la maintenance préventive

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4. Fournitures et prestations

6.4.1. A la charge du titulaire du lot ; compris au forfait

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.2. A la charge de l'Ifremer

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.4.3. Fournitures et prestations – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fournitures	Mise à disposition de locaux – locaux du titulaire
Arcachon	Aucune	Aucun

6.5. Personnel du Titulaire du lot

6.5.1. Organisation

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.5.2. Suivi des connaissances techniques et sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.6. Gestion outils informatiques

6.6.1. GTC

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
Arcachon	L'Ifremer ouvrira un compte Personnel et nominatif sur le logiciel de la GTC permettant l'accès aux données. La GTC permettra au titulaire du lot de gérer les informations et alarmes techniques. Le titulaire assurera le relevé mensuel de l'ensemble des compteurs.

6.6.2. GMAO

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Cycle de vie d'une demande d'intervention (DI) dans la GMAO Ifremer (CARL)

L'ensemble des demandes d'interventions correctives et préventives issues de la GMAO, sur le périmètre du présent contrat, seront transférées à l'équipe « Prestataire », ce transfert sera fait quotidiennement par l'équipe technique IFREMER depuis la GMAO. Le Prestataire sera systématiquement averti par mail de l'arrivée d'une demande d'intervention corrective ou préventive. Ces demandes seront traitées par le prestataire en fonction de leur priorité. Une fois l'intervention terminée physiquement, celle-ci devra être saisie par le prestataire dans la GMAO pour passer en état « Terminée ». Systématiquement, l'équipe Ifremer, au regard de la conformité de l'intervention réalisée par le prestataire, clôturera ou non la demande dans la GMAO.

6.7. Procédures d'intervention

6.7.1. Généralités

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.8. Modalités et conditions d'exécution

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9. Accès

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9.1. Règles générales aux zones d'accès contrôlés

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.9.2. Accès aux laboratoires accrédités

Se reporter aux procédures spécifiques jointes au présent document.

6.10. Conditions particulières

6.10.1. Amiante

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.2. Activités en site occupé

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.10.3. Exigences relatives à la communication et à la transparence

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11. Livrables et reporting

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.1. Qualité et suivi des consommations

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.2. Audit technique d'entrée

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.3. Les documents de la maintenance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

Spécificité du lot

Spécificité du lot	
: Arcachon	

6.11.4. Réunions de pilotage

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.5. Rapport d'activité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.6. Indicateurs de performance

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.7. Audit technique de sortie

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.11.8. Livrables – spécificités du lot

Spécificité du lot	Fréquence du rapport d'activité	Site avec report automatique des compteurs	Fréquence des réunions de travail et visites périodiques
Arcachon	Arcachon : tous les trimestres		Arcachon : tous les trimestres sur site point téléphonique mensuel

6.12. Sécurité

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.1. Plan de prévention

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.2. Signalisation des travaux et permis de feu

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.12.3. Circulation à l'intérieur des sites

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.13. Environnement

Cf. CCTP commun à tous les lots.

6.14. Modalités de prise de marché

Cf. CCTP commun à tous les lots.

7. Liste des pièces jointes au CCTP

- Plans des sites concernés :
 - Lot n°6 :
 - Arcachon
- Inventaire des équipements et niveau de maintenance
- Plans de maintenance des équipements (gammes)

8. GMAO de l'Ifremer – spécificité du lot

Pas de spécificités sur la GMAO

Un poste fixe (PC) donnant accès à la GMAO sera mis à disposition du prestataire à ARCACHON.

Tous les intervenants du Prestataire (Nom et Prénom) seront créés dans l'annuaire Ifremer (Ldap) et à ce titre, disposeront d'un badge d'accès et d'un accès informatique avec Login et mot de passe que fourniront Ifremer et qui permettront d'ouvrir une session Windows et de se connecter à la GMAO et à la GTC.

Annexe 1 : inventaire du stock de pièces de rechange

Stock du Titulaire (Présent sur le site Ifremer) :

- Ampoules, néons, voyants, bloc d'éclairages Led, éclairages extérieures, ...
- Petits matériel électrique : disjoncteurs, interrupteurs, prises ...
- Bloc autonomes d'éclairages de secours, ...
- Petites pièces détachées pour la chaufferie : Vannes, robinets, filtres, servomoteurs, pompes...
- Pièces de plomberie : Robinets, mitigeurs, vannes, raccords, flexibles, mécanismes WC, couvercles et rabattants WC, ...
- Fluide frigorigène
- Climatiseurs autonomes (1)
- Radiateurs électriques (2)

A la prise de marché et après analyse des Installations et équipements critiques (Voir liste des équipements confiés), une liste de pièces détachées sera établie conjointement par Ifremer et le Titulaire. Le Titulaire devra prévoir son stock a minima pour réduire les temps d'interventions, et ceci afin de respecter son obligation de résultats.

Annexe 2 : implantations du lot

Station d'Arcachon

Quai du Commandant Silhouette

33120 ARCACHON

Annexe 3 : présence de personnel Ifremer sur place jour/nuit

Ci-dessous la description de la gestion des alarmes pour le site d'Arcachon

INCENDIE et INTRUSION

Chaque site est télé surveillé sur les dispositifs d'alarmes intrusion et Incendie (24/24 et 7J/7). En cas d'alarme, et en dehors des horaires d'ouverture des sites, la Société de télésurveillance appelle un gardien.

Ce prestataire muni d'un DATI (Dispositif d'Alarme du Travailleur Isolé), intervient en-cas :

- D'alarme Incendie,
- D'alarme Intrusion

Il procède à une levée de doute, une mise en sécurité des installations et à l'appel des secours (pompiers ou police) au besoin.

Pas d'alarmes techniques, pas d'Astreintes techniques

Annexe 4 : horaires d'ouverture des sites du lot

Site	Jours d'ouverture	Horaire d'ouverture	Horaire de fermeture
Arcachon	Du lundi au jeudi Vendredi	8h00 8h00	18h00 17h00

Annexe 5 : procédure d'intervention dans les laboratoires accrédités

L'accès aux laboratoires accrédités respecte les règles ci-dessous :

L'autorisation d'accès est délivrée par la référent technique IFREMER et le responsable du Laboratoire,

Le personnel de maintenance, extérieur à l'Ifremer, ne peut accéder au laboratoire qu'accompagné d'un personnel IFREMER et en respectant scrupuleusement les règles d'accès dont notamment le port obligatoire de sur chaussures.